

Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 9 février 2009 à 19h30. Tout au plus, une dizaine de braves se sont présentés. Le DG monsieur Martin ainsi que le conseiller Bordeleau étaient absents. Le rapport LaFrance qui porte un diagnostic sur l'organisation des services administratifs et opérationnels a fait couler beaucoup d'encre. Un montant de 25 000 \$ fut déboursé pour le travail et le suivi du dossier en coûtera quelques milliers d'autres.

Treize responsables de départements furent questionnés; pour que le tout se fasse dans un climat de confiance, leurs noms ne furent pas inscrits avec les commentaires qu'ils ont émis. Le conseiller Paradis ne voulant pas être lié par l'engagement de confidentialité exigée par monsieur le maire, ne put prendre connaissance du rapport. Les conseillers Richer et Paradis ont fait le rapprochement avec le rapport

Gascon, qui en 2004, évaluait le développement des compétences des gestionnaires en ressources humaines et qui, selon ces derniers, s'est avérée un écran de fumée qui masquait certaines lacunes. Le citoyen Stephen McGovern du Versant du Ruisseau, demande à monsieur le maire, qu'au montant déboursé, ce rapport ne soit pas tabletté. Monsieur le maire est catégorique, il ne le sera pas et déjà certaines corrections ont été effectuées. Le conseiller Joubert fonde, de son côté, beaucoup d'espoir suite à cette recherche.

La prochaine assemblée du conseil aura lieu à la salle de l'Église Saint-François-Xavier. Sur ce point, les conseillers Richer et Paradis craignent qu'un sentiment d'éloignement soit créé. Selon monsieur le maire, l'Hôtel de Ville sera réaménagé pour offrir un meilleur service aux personnes handicapées.

Module Infrastructures

Le renouvellement du contrat de déchetage des branches fut accordé à l'entreprise Forestier Benoît Cloutier pour la somme de 24 381 \$.

Module Gestion financière

Approbation des déboursés et des engagements: un montant de 655 957 \$ fut voté durant cette séance pour les comptes du mois de janvier. Messieurs Richer et Paradis, fidèles à leur habitude, posèrent au moins une dizaine de questions sur autant de comptes; à un moment donné, monsieur le maire répondit au conseiller Richer «Peu importe les réponses que l'on vous donne, vous n'êtes jamais satisfait».

Varia

Monsieur le maire et les membres du conseil ont adressé des remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé au sau-

vetage des résidents du manoir l'Émeraude.

Questions des citoyens

Monsieur Stephen McGovern: ce citoyen qui critiquait, en janvier, la granulométrie trop fine du sable, a en février, félicité monsieur le maire pour le nouveau matériel qui fut étendu pour sabler les chemins, et du même coup remerciait chaleureusement le travail de madame Odette Leduc, du service de la Voirie pour sa réponse rapide à sa demande de service.

Questions des conseillers

Monsieur Sylvain Paradis veut souligner l'excellent travail de mesdames Patenaude et Leduc au service de la voirie. Ce conseiller demanda à monsieur le maire, que la Ville demande un avis juridique sur la légalité d'un montant additionnel de 31 000 \$, alloué sur une période de 5 ans, au déneigeur


Entreprise Saint-Onge; cette somme s'ajoute au contrat initial pour couvrir le coût supplémentaire occasionné par l'achat du carburant.

Le conseiller Richer demande à monsieur le maire de justifier les heures d'utilisation de la niveleuse que doit fournir l'entrepreneur en déneigement pour être certain que le tout est conforme au contrat. La réponse du maire ne semblait pas satisfaire le conseiller Richer. Le conseiller Paradis souligne que, par le passé, il avait posé les mêmes interrogations à monsieur le maire.

Le conseiller Poirier affirme que la ville paie beaucoup moins que certaines autres villes pour son déneigement. À un coût variant entre 3 000 \$ et 3 600 \$ du kilomètre comparé à 5 000 \$ du kilomètre réclamé dans d'autres villes: nous sommes privilégiés.

Hommage à toutes ces héroïnes qui, grâce à leurs luttes, ont pavé la voie à l'atteinte d'une véritable justice sociale.

Merci de votre apport inestimable au Québec et bonne journée internationale des femmes.



Monique Guay
Députée de Rivière-du-Nord
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Francophonie

223, rue Saint-Georges, bureau 200, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5A1
Téléphone : 450-565-0061 • Télécopieur : 450-565-0118
guaym1@parl.gc.ca • www.moniqueguay.qc.ca

Transport adapté et collectif MRC Rivière du Nord

Nouveautés et projets en développement

ISABELLE SCHMADTKE

C'était pour répondre aux besoins exprimés par la population qu'est né en 2004, cet organisme à but non lucratif afin de permettre le transport collectif des citoyens des municipalités composant la MRC Rivière-du-Nord.

À la base, le but était de véhiculer les usagers des municipalités vers Saint-Jérôme ville centre. Avec le temps, plusieurs trajets ont vu le jour et de fil en aiguille on note sur le plan statistique 11 920 déplacements en 2006, 17 995 déplacements en 2007 et 23 613 pour 2008.

Cet engouement de la population pour le transport adapté et collectif a inspiré les changements suivants, en vigueur depuis janvier 2009 :

- Service de transport les samedis et dimanches
- Augmentation du nombre de points d'arrêt
- Possibilité à l'intérieur d'une même municipalité
- Projet-pilote: offre de transport intermunicipal

- Possibilité de transports spéciaux sur demande et après entente

« C'est une bonne nouvelle pour les familles et les familles d'accueil de personnes handicapées intellectuellement » constate, M. Poirier du Centre, le Florès, puisque maintenant le transport des travailleurs est possible par exemple de Saint-Colomban à Prévost, délestant ainsi les tuteurs de l'obligation d'assurer tous les déplacements.

Lors de la conférence de presse, il a été soulevé par les participants que le coût de la carte mensuelle demeure très élevé, considérant qu'il n'y a pas de tarif préférentiel pour les étudiants et les aînés. Messieurs Charbonneau, préfet, et Joubert, président, se sont tous deux dit d'accord pour étudier la question.

Reste à venir, l'interconnectivité entre le TAC et les réseaux de Transport des MRC avoisinantes telle que par exemple la CIT des Pays-d'en-Haut. Une ouverture en ce sens est déjà en vigueur entre le TAC et le CRT de Lanaudière qui relie Sainte-Sophie à Montcalm.

UN NOUVEAU BÉBÉ EST ARRIVÉ À tous les mois, cet espace est prévu afin de faire paraître la photo de votre enfant.

Présentez-nous votre bout'choux !



SWANN
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR FEMMES



Laurie-Jade Gamelin,
née le 27 août 2007
Belle Laurie-Jade d'amour, tu es notre rayon de soleil. Tu illumines la vie de tes proches d'une manière si intense, tes yeux brillants parlent, ta joie de vivre et ton sourire permanent mettent de la joie dans la journée de chaque personne qui te croise, ton rire enjôleur est communicatif. Nous t'aimons de tout notre cœur et sommes si fiers d'être tes parents.



Jacob Lauzon Blondin
Petite vie, prend forme dans le ventre de maman réunissant sans faute les côtés de tes parents. Voulaient te faire remarquer, la bedaine tu as déformée provoquant des rires et parfois des soupirs. Premier cri poussé, tellement espéré tant attendu. Comment pouvoir résister à ces petites mains qui nous sont tendues.
Nous t'aimons intensément
Stéphanie et Sébastien.

Salle de jeux pour enfants et centre d'activités pour vos pouspons

Envoyez-nous la photo de votre bout'choux (0 à 4 ans)

Des boîtes sont à votre disposition pour y déposer votre enveloppe chez les marchands participants: IGA, VidéoZone, Proxim, Asep, Gymm et Swann.

Circuit pour hommes GYMM
Celui qui se démarque!

450.224.9868
www.gymm.ca

00:30 MINUTES
Entraînement complet en

www.swann.ca • 2632, boul. Curé-Labelle, Prévost